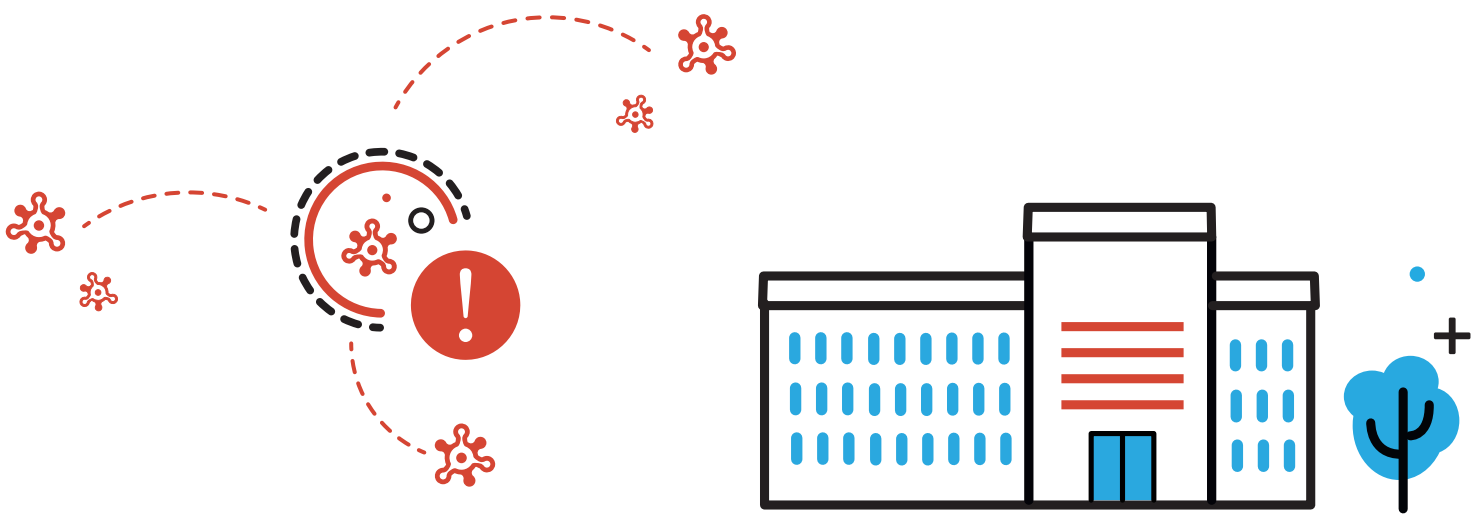


# CORONAVIRUS COVID-19

25/09/2020

## MINIMAL CHANCË FIR DE VIRUS, MAXIMAL CHANCË FIR D'BILDUNG



**Le dispositif sanitaire à trois niveaux (*Stufeplang*) pour la rentrée scolaire 2020-2021 a été élaboré dans un échange régulier avec les acteurs scolaires ainsi que les autorités sanitaires et présenté au public le 4 septembre 2020.**

Ce dispositif prévoyait dès le départ une approche différenciée et adaptée aux cas de figure qui se présentent dans les écoles et lycées.

Le gouvernement vient de confirmer ce dispositif.  
Les clarifications suivantes s'imposent.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

# CORONAVIRUS COVID-19

## 1. SOURCES D'INFECTION

- Afin de combattre la propagation de la Covid-19, il importe d'identifier les lieux, les activités et les sources qui contribuent à une propagation exponentielle du virus.
- Aussi bien les études nationales qu'internationales démontrent qu'une transmission ponctuelle du virus dans le cadre de l'école ne peut pas être exclue avec certitude. Or, l'école est un cadre strictement réglementé et non un environnement dans lequel une forte propagation du virus a lieu.

## 2. INFECTIONS EN DEHORS DE L'ÉCOLE

- Les transmissions surviennent surtout à l'intérieur du cercle familial ou lors de regroupements sociaux avec forte densité de personnes en dehors des établissements scolaires. Ainsi, au Luxembourg, quelque 40 % des enfants atteints de la Covid-19 se sont infectés au sein de la famille.
- Dans ce cas de figure, le risque d'infection au sein de la classe est fortement limité.
- Pour cette raison le dispositif sanitaire ne prévoit pas de quarantaine pour ce cas de figure, ni pour les enseignants, ni pour les élèves.



### Rappel :

Les trois cas de figure repris dans le dispositif sanitaire (Stufeplang)

1. Cas isolé dans une classe avec infection extérieure à l'école
2. Plusieurs cas positifs dans une classe
3. Chaîne d'infection dans une école



### Rappel :

De manière générale, pour assurer une protection maximale de tous et prévenir les mises en quarantaine

- lorsque l'élève se rapproche de moins de deux mètres de l'enseignant ou vice versa, il est recommandé de se couvrir le nez et la bouche (à partir de 6 ans) ;
- lorsque l'élève est assis à sa place, la protection peut être enlevée.

## 3. QUARANTAINES

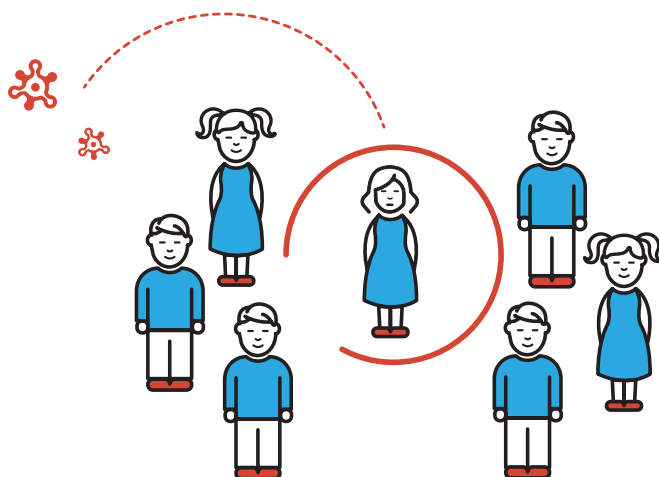
- Une quarantaine est prononcée par la Direction de la santé lorsqu'un risque élevé de propagation du virus est constaté.
- Lorsqu'un cas isolé peut être relié clairement à une source d'infection extrascolaire :
  - l'enfant positif est isolé à la maison ;
  - le reste de la classe, enseignants inclus, continue à fréquenter l'école sous des conditions sanitaires renforcées.
- À partir du moment où se manifestent plusieurs cas positifs au sein d'une classe :
  - les enfants positifs sont isolés à la maison ;
  - la classe est mise en quarantaine jusqu'à l'obtention d'un résultat négatif du test ;
  - les enseignants qui ont respecté les gestes barrières ne sont pas mis en quarantaine.

## 4. RENFORCEMENT DES RÈGLES SANITAIRES

- Dès l'apparition d'un cas isolé dans une classe, l'entièreté de la classe est testée. S'il s'avère qu'un cas supplémentaire est détecté, les règles sanitaires et, le cas échéant, le fonctionnement de l'école sont adaptés immédiatement.
- À partir de deux cas positifs dans une classe, les élèves sont automatiquement mis en quarantaine.
- À partir du moment où une chaîne d'infection au sein de l'école est détectée, des mesures supplémentaires, comme la fermeture des restaurants scolaires ou même un apprentissage à distance pendant une durée limitée, peuvent être décidées par le comité de pilotage « Covid19 and Education ».

# CORONAVIRUS COVID-19

## DÉTAILS DU DISPOSITIF SANITAIRE LORSQU'UN CAS ISOLÉ SE PRÉSENTE DANS UNE CLASSE



### Masque :

Les enseignants et les élèves de plus de 6 ans portent le masque dans l'enceinte de l'école, y compris dans la salle de classe, pendant les 6 jours qui suivent le dernier contact avec le cas positif et jusqu'au résultat négatif du test.



### Repas :

Il est recommandé que les élèves de l'enseignement fondamental déjeunent à la maison. Au lycée, les élèves ne se rendent pas au restaurant scolaire. Ils mangent dans leur salle de classe (possibilité de commander des «Frupstuten»).



### Transport scolaire :

Les élèves qui n'ont pas d'autre possibilité pour se rendre à l'école peuvent continuer à utiliser le transport scolaire en respectant l'obligation du port du masque.



### Contacts sociaux en dehors de l'école :

Il est recommandé aux élèves et aux enseignants concernés de réduire leurs contacts sociaux jusqu'au résultat négatif du test.



### Test :

Les élèves et les enseignants identifiés reçoivent de la Direction de la santé une ordonnance pour se faire tester au plus tôt 6 jours après le dernier contact avec le cas positif.



### Maisons relais :

Il est recommandé par la Direction de la santé que les élèves ne fréquentent pas la maison relais jusqu'au résultat négatif du test.



### Mise à l'écart :

La classe concernée est mise à l'écart des autres classes. Les élèves sont dispensés des cours d'éducation physique et de natation. La classe ne se rend pas dans la cour de récréation tant que d'autres classes s'y trouvent.



### Congé pour raisons familiales :

Les parents qui suivent la recommandation de la Direction de la santé de ne pas envoyer leur enfant à la maison relais peuvent demander un congé pour raisons familiales exceptionnel COVID-19 pour les heures en dehors de l'école.

### Plus d'informations:

[Dispositif sanitaire à trois niveaux \(Stufenplang\)](#)